

## Avis Financier

# AMUNDI EUROPEAN SECTOR ROTATION FUND

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI EUROPEAN SECTOR ROTATION FUND (P : FR0013356094 ; I : FR0013356086)** géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés de la modification suivante :

A compter du 04 mai 2026, votre fonds pourra avoir recours à de nouveaux instruments dérivés (swaps et change à terme) afin de permettre la couverture du risque de change induit par la détention de parts d'OPC libellés dans des devises de l'OCDE autres que l'euro.

Cette modification ne fait pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

La documentation réglementaire de votre FCP est mise à jour pour tenir compte de cette évolution à compter du 04 mai 2026.

Les autres caractéristiques du fonds demeurent inchangées.

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés (DIC) de votre fonds AMUNDI EUROPEAN SECTOR ROTATION FUND, disponible sur le site internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.